

ALLOCATION DU SECRETAIRE EXECUTIF DE LA CEMAC
4^{ème} REUNION DES RECTEURS DES UNIVERSIRES DES PAYS
MEMBRES DE LA CEMAC

Yaoundé 28-29 octobre 2003

- Excellence Monsieur le Ministre de l'Enseignement, Supérieur,
- Messieurs les Recteurs,
- Messieurs les Responsables des Organismes de Recherche,
- Mesdames et Messieurs
- Distingués Invités,

Il me semble à la fois logique et légitime d'indiquer avant tout, que c'est pour moi un immense plaisir tout particulier, un honneur rare et un agréable devoir de prendre la parole, à l'occasion de cette 4^e réunion des Recteurs des Universités des pays de la CEMAC, désormais baptisée « Conférence des Recteurs des Universités et Responsables des Organismes de Recherche d'Afrique Centrale, pour souhaiter à toutes ces illustres personnalités ici rassemblées, une chaleureuse et cordiale bienvenue dans cette prestigieuse ville, Yaoundé, accueillante et paisible capitale du Cameroun.

Qu'il me 'soit permis dès à présent de relever que je suis particulièrement honoré et profondément touché, de voir l'éclat de cette cérémonie rehaussé par la présence effective de tant d'éminences du monde universitaire de notre Communauté, par la participation personnelle de si prestigieux hommes de sciences, de lettres et de culture. C'est donc bien simplement, bien franchement, bien sincèrement que je prie tous ceux qui, directement ou indirectement, ouvertement ou dans l'ombre et dans l'anonymat, ont accepté d'investir leur génie et leur énergie, à la lourde besogne d'organiser ce forum d'envergure et à la tête desquels se trouvent les Professeurs Sammy Beban Chumbow, Recteur de l'Université de Yaoundé I, et Jean TARI MANGA, Recteur de l'Université de Yaoundé II, sans le dynamisme et l'efficacité desquels les présentes assises n'auraient pas eu lieu, de bien vouloir accepter que je leur exprime le témoignage de la profonde gratitude, et l'entière sensibilité du Secrétariat Exécutif de la CEMAC.

Je me tourne vers vous, Monsieur le Ministre, pour vous dire que la présence effective de votre Excellence à cette cérémonie malgré l'exigence des lourdes et délicates charges de vos fonctions, cérémonie dont vous avez si heureusement bien voulu abriter à Yaoundé et accepter d'assurer en personne la présidence de l'ouverture, témoigne à souhait de l'importance que le Gouvernement Camerounais en général, et votre département ministériel en particulier, accordent à l'affermissement du processus d'intégration de notre sous-région.

C'est l'occasion pour moi d'exprimer au Ministre de l'Enseignement Supérieur et à travers lui, au Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA, la reconnaissance infini de toutes les Institutions de la CEMAC pour leur très haute et constante sollicitude.

Et comme nous nous trouvons à Yaoundé, nul n'ignore la priorité affirmée du Chef de l'Etat à l'oeuvre d'émancipation et d'épanouissement de la jeunesse. Cette priorité s'est notamment manifestée par la construction et l'opérationnalité d'un grand nombre d'institutions universitaires, par des actions constantes, concrètes et efficaces en matière de sport dont les résultats élogieux honorent la Communauté. dans son ensemble et au-delà de ses frontières naturelles, l'Afrique toute entière.

Que le Président de la République veuille bien accepter, que très respectueusement, que très solennellement, je lui exprime le témoignage de la profonde gratitude de la Communauté toute entière.

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,
Distingués Invités,

Le mandat du Secrétariat Exécutif tel qu'il est édicté des textes organiques de la CEMAC, de la Déclaration de Malabo et des hautes orientations progressives des Instances Supérieures, ainsi que son programme d'action dans le cadre de la concrétisation du processus d'intégration de notre espace Communautaire, reposent sur la coordination ou la conception des politiques sectorielles communes dont l'enseignement, la recherche et la formation constituent fondamentalement le pivot central.

Dès l'ors, l'instauration, mieux, l'institutionnalisation de la Conférence des Recteurs des Universités, aux côtés desquels siègent fort à propos, pour, la première fois et pour toujours, les Responsables des Organismes de Recherche de notre sous région, participe de l'importance et de la dimension sociales de ce secteur d'enseignement de recherche et de formation pour notre Communauté, en même temps qu'elle traduit la parfaite collaboration qui existe si judicieusement entre nos universités et centres de recherche.

L'activité quotidienne du Secrétariat Exécutif, expression de la vision déterminante de la CEMAC, consiste essentiellement à tout faire pour que les universités, temple du savoir, s'édifient toujours davantage en centres d'excellence, et offrent de plus en plus une formation qui réponde aux besoins généraux et spécifiques de développement de nos nations, et qu'en même temps, les organismes de recherche soient de plus en plus dynamiques et porteurs d'espoir.

Car nous devons nous-mêmes travailler pour notre avenir et pour la postérité . La postérité pour le temps à venir, voilà précisément le credo et l'une des préoccupation que le Secrétariat Exécutif voudrait partager avec vous, une préoccupation qui se rapporte essentiellement à l'avenir de nos jeunes bâtisseurs de la société du futur de notre communauté de demain, ces étudiants qui sont nos propres enfants, nos propres frères et soeurs dont vos brillantes personnalités avez la noble, exaltante mais aussi laborieuse charge de la formation, et d'insertion dans la société.

C'est pourquoi, nous sommes déterminés à entreprendre toute action nécessaire pour que notre réunion devenue traditionnelle, soit toujours le lieu d'échanges fructueux entre les Recteurs, hauts responsables des universités, les Responsables d'Organismes de recherche et le Secrétariat Exécutif de la CEMAC, pour créer des synergies nouvelles entre nos institutions universitaires notamment par l'harmonisation des différentes politiques, des différentes réglementations et des différents points de vue qui garantissent aussi le partenariat avec le monde du travail.

Dans cet ordre d'idées et pour votre meilleure information, je vais, avec votre permission, me permettre de relever quelques actions concrètes réalisées au cours de l'année en cours, c'est-à-dire, après notre dernière rencontre à Malabo. Il s'agit plus précisément :

1. pour la Cour de Justice Communautaire, de son fonctionnement désormais normal;
2. pour la Commission Interparlementaire, de la convention devant régir le futur Parlement Communautaire en cours d'adoption;
3. pour l'Union Monétaire, animée par le Comité Ministériel, de l'application régulière de la réglementation de la micro finance ainsi que de la réglementation harmonisée de change, du démarrage effectif des activités de la bourse des valeurs mobilières sous-régionale avec la désignation de ses responsables, et de la poursuite de l'assainissement du système bancaire ;
4. pour les organismes spécialisés, et notamment en ce qui concerne l'Organisation de Coordination de la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC) de la relance du Programme de formation en santé publique du CIESPAC ;
5. pour le Secrétariat Exécutif et l'Union Economique :
 - de la publication du code des 'douanes; de la révision tarifaire en cours, de l'adoption de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques en cours d'adoption, de la réglementation des douanes en cours de révision, de la mise à jour du TEC selon le, système harmonisé version 2002 ;
 - de la négociation des Accords de Partenariat Economiques (APE) en cours, de la mise en oeuvre du Programme Indicatif Régional (PIR) ;
 - de la Mise en place des Comités sous-régional et nationaux de négociations , des accords de partenariat avec l'Union Européenne pour la gestion de l'Accord de Cotonou ;
 - de la conclusion du marché pour la confection de la' carte routière du., réseau intégrateur ;
 - de la poursuite du projet de mise en place d'une compagnie aérienne sous-régionale et d'une compagnie sous-régionale de réassurance;
 - de l'organisation de la première édition de la Coupe de Football CEMAC qui aura lieu effectivement à Brazzaville en décembre prochain ;

Dans le domaine spécifique qui vous concerne

- de la sauvegarde des institutions nationales de recherche par la création d'institutions spécialisées de recherche de la Communauté (PRASAC et CARBAP) ;

de l'adoption des trois règlements que votre troisième réunion avait recommandés aux Instances supérieures de la Communauté, c'est-à-dire :

- le Règlement portant création de la Conférence des Recteurs des Universités et Responsables des Organismes de Recherche d'Afrique Centrale,
- le Règlement portant institution d'un « Programme communautaire d'échanges interuniversitaires » dans la Zone CEMAC,
- le Règlement portant adoption et utilisation de la Déclaration Statistique Abrégée des Effectifs des . Etudiants de la Communauté.

S'agissant de l'activité de notre Conférence qui vient d'être instituée, tous les aspects relatifs à son bon fonctionnement ainsi que la mise en place de son secrétariat seront pris en compte dans son règlement intérieur que vous aurez à examiner prochainement.

Les Hautes Autorités politiques des Etats membres se préoccupent toujours et davantage de la restauration et de la consolidation de la paix et de la stabilité, indispensables à la poursuite des efforts de développement.

En marge de ce qui précède, le Secrétariat Exécutif et les autres institutions de la Communauté ont poursuivi leurs activités internationales au profit de notre sous-région.

Messieurs les Recteurs, Distingués Invités,

Après ce tour d'horizon à caractère informationnel, je me permets de revenir sur le cadre même qui nous interpelle à Yaoundé aujourd'hui, pour constater avec bonheur que vous avez jusqu'ici fait montre d'un pragmatisme particulier dont les résultats ne tarderont pas à se faire sentir.

C'est ainsi qu'après les trois règlements récemment adoptés qui, pour l'un, crée notre conférence, pour l'autre, institue un programme communautaire d'échanges interuniversitaires, et pour le troisième, porte adoption et utilisation de la Déclaration Statistique Abrégée des Effectifs des Etudiants de la Communauté, faut-il le répéter, vos présentes assises vont avoir à se pencher assidûment et efficacement sur un ordre du jour riche et comportant notamment les points suivants :

- Programme d'enseignement de base harmonisé : choix des filières professionnelles prioritaires et autres modalités pratiques pour l'harmonisation ;
- Mise en place d'un programme d'enseignement sur l'intégration économique et le droit communautaire de la CEMAC ;

- Cadre d'orientation sur l'harmonisation des programmes de recherche agricole dans l'espace CEMAC ;
- Schéma organisationnel de la recherche appliquée au développement de la zone forestière d'Afrique Centrale ;
- Cours régional sur l'intégration du VIH/SIDA dans les curriculum des universités africaines francophones.

Je reste pour ma part convaincu que votre détermination est un gage de réussite pour l'oeuvre entreprise de donner plus de place à l'université et aux centres de recherche, dans les stratégies de développement harmonieux de nos pays.

Messieurs les Recteurs et Responsables d'Organismes de recherche, comme vous le savez mieux que moi, le développement d'une nation, d'une société ou d'une sous-région, d'abord et surtout la réalisation d'un rêve, l'aboutissement, même partiel, d'une recherche entamée parfois sur des hypothèses considérées à priori comme fallacieuses.

Réfléchir, réfléchir encore et toujours, telle est la tâche dévolue aux hommes du savoir. C'est une tâche hautement noble même si elle n'est pas toujours récompensée de la reconnaissance de tous.

C'est pourquoi, tout en vous félicitant des premiers résultats déjà enregistrés, je vous recommande et vous encourage à aller plus de l'avant dans vos réflexions présentes et à venir, en vue de précéder à tout moment les autres acteurs sur le chemin du développement. Car en règle générale, des hommes de votre envergure donnent forme à ces mutations nécessaires, vos actions entraînent des bouleversements conduisant parfois à des changements d'époque.

Et le temps, portant vos travaux à maturité, finit toujours par imprimer la reconnaissance de la postérité, pour vous transformer, par la force de votre entreprise, en parangon de toute une génération, en paradigme d'une époque.

C'est sur cette note d'espoir et de stimulation d'une communauté revigorée par la sagesse de vos propositions d'hier et rivée à vos incessantes recommandations

pertinentes que je termine mon propos, en souhaitant plein succès à nos travaux et un agréable séjour à chacun de vous et à vous tous dans cette charmante capitale politique de la République du Cameroun.

Vive la coopération interuniversitaire sous-régionale,

Vive la CEMAC.

Je vous remercie de votre bienveillante et aimable attention.

Jean NKUETE

